



## NOTICE D'UTILISATION

### 1 - Batteries KYOTO

**Préparation.** Le conduit de dégazage est fermé et doit être ouvert avant la mise en service. Enlever le capuchon protecteur, ou couper le tuyau de dégazage à la fin.

**Mise en service.** Utilisez seulement l'acide spécial (densité 1.28kg/l), qui est fourni avec la batterie dans un conteneur en plastique spécial. Afin d'atteindre immédiatement la performance maximale de la batterie, un chargement bref une fois que la batterie a été remplie d'acide est recommandé. Dès que la batterie est chargée, le niveau acide doit être vérifié et, si nécessaire, corrigé avec l'acide.

**Attention !** Le conteneur acide et les résidus acides doivent être apportés à un point de ramassage de déchets dangereux. Les résidus acides ne doivent pas être jetés dans les égouts. Les conteneurs d'acide vides doivent être disposés dans des conteneurs en plastique.

**Chargement.** Le courant chargeant (l'ampère) ne doit pas dépasser de 1/10 de la capacité de la batterie (oh). Avant le démarrage de gazage, cette valeur peut être brièvement dépassée, et la température de l'acide ne doit pas excéder 55 ° (voir le mode d'emploi du chargeur de batterie). Vérifier le niveau de l'acide après le chargement et, si nécessaire, corriger avec de l'eau déminéralisée.

**Maintenance.** Ne jamais laisser une batterie se décharger. Ne pas laisser le niveau de l'acide descendre en dessous du niveau minimal. Utiliser seulement de l'eau déminéralisée (eau déminéralisée ou dessalée selon VDE 0510). Garder la batterie propre et sèche et vérifier que l'ajustement des terminaux est convenable.

### 2 - Batteries KYOTO AGM

**Mise en service.** Utilisez seulement l'acide spécial (la densité 1.28kg/l), qui est fourni avec la batterie dans un conteneur en plastique spécial. Enlever le joint d'étanchéité de la batterie avant le remplissage. Un léger son sifflant se fera entendre. Après environ 10 minutes, la tension de la batterie atteindra 12.50 V ou plus.

**Attention !** Le conteneur acide et les résidus acides doivent être apportés à un point de ramassage de déchets dangereux. Les résidus acides ne doivent pas être jetés dans les égouts. Les conteneurs acides vides doivent être disposés dans des conteneurs en plastique.

**Chargement.** Inutile en utilisation normale. Après le remplissage, la capacité normale s'élève à environ 80 % (la tension terminale à =12.50 V).

Charger la batterie seulement dans le cas suivant :

- lorsque la température est inférieure à 0°C
- lorsque la batterie a été stockée pendant une longue période à une température élevée / à l'humidité.

lorsque le joint d'étanchéité original a été enlevé ou endommagé (et qu'à l'ouverture aucun son sifflant n'est audible).

- lorsque la batterie a plus de 2 ans (la date de production est imprimée dans le couvercle).

**Nota bene :** après le remplissage, la batterie doit reposer pendant 30 minutes. Elle ne peut être mise en position latérale que seulement passé ce délai !

### 3 - Batteries KYOTO AGM + SLA

**Chargement.** Inutile en utilisation normale. Après le remplissage, la capacité normale s'élève à environ 80 % (la tension terminale à =12.50 V).

Charger la batterie seulement dans le cas suivant :

- lorsque la température est inférieure à 0°C

l'humidité.

- lorsque le joint d'étanchéité original a été enlevé ou endommagé (et qu'à l'ouverture aucun son sifflant n'est audible).
- lorsque la batterie a plus de 2 ans (la date de production est imprimée dans le couvercle).

**L'usage d'un chargeur de tension contrôlée (Kyoto) est recommandé.**

**Toujours déconnecter les connexions de la moto !**

**Attention ! Ne jamais installer une batterie seule sur la moto, sans régulateur, car le voltage doit être limité à approximativement 15V.**

**L'acide des batteries est extrêmement caustique**

- en cas de contact avec les yeux, rincer soigneusement à l'eau et consulter un médecin.
- Eclaboussures d'acide. Traiter avec un spray neutre ou du savon moussant, rincer à grande eau et sécher.
- L'acide ou les batteries remplies d'acide ne doivent pas être laissées à la portée des enfants.
- Le conteneur acide et les résidus acides doivent être apportés à un point de ramassage de déchets dangereux. Les résidus acides ne doivent pas être jetés dans les égouts. Les conteneurs d'acide vides doivent être disposés dans des conteneurs en plastique.

**Les gaz de chargement sont explosifs**

- Eviter l'allumage, ne pas fumer ou utiliser de produits inflammables et empêcher les étincelles pendant l'utilisation de câbles et appareils électriques.
- Tous les dispositifs électriques avec commutateurs doivent être éteints avant l'installation de la batterie ou leur déplacement afin de prévenir tout risque d'étincelles.
- Lors du branchement des connexions, détacher d'abord le câble de masse (lien avec le véhicule). Pendant la connexion, c'est le dernier câble qui doit être relié (éviter les courts-circuits dus aux outils).
- Durant le chargement, relier tout d'abord la batterie au chargeur puis ensuite allumer le chargeur.
- S'assurer de la bonne ventilation durant le chargement en lieux confinés.

**Garanties**

Nous fournissons des produits de qualité (KYOTO) et garantissons ainsi la fabrication avec des matériels de qualité, des techniques de production de première classe et l'adhésion aux normes standards concernant les mesures et les performances. Si, malgré nos contrôles rigoureux, apparaît un défaut pour lequel nous serions responsables, et ce après examen de la batterie, nous déciderons de la réparation, de l'échange ou du retrait de la production. Dans ce cas, le prix d'achat vous sera remboursé en tenant compte de la période d'utilisation. Toutes réclamations supplémentaires sont exclues.

Pour pouvoir bénéficier de la garantie, la date de démarrage doit être prouvée par l'impression, le calendrier de garantie ou de réception, et nous devons avoir la possibilité d'examiner la batterie dans nos laboratoires. L'usure normale et les dégâts dus à une mauvaise utilisation ou à des négligences ne sont pas pris en compte dans la garantie.

De plus, la garantie est assurée seulement si la moto est reliée à un dispositif de charge pendant sa non utilisation (hivernage). L'utilisateur doit fournir la preuve de cette rétention de charge.

La garantie Kyoto est annulée si le client ou une tierce personne apporte des modifications ou effectue une maintenance incorrecte sur les batteries fournies.